



GROUPE DE TRAVAIL « PLAN DIRECTEUR COMMUNAL »

Rapport concernant l'ouverture d'un crédit d'étude de CHF 586'510.- pour la révision du plan directeur communal, du plan directeur des chemins pour piétons et du plan directeur communal des énergies

Sur demande du président, le groupe de travail (GT) s'est réuni en date du 8 septembre 2020 afin d'étudier l'ouverture du crédit d'étude cité en titre.

Le Président du GT, M. Laurent Jimaja, a introduit le sujet en expliquant l'objectif de la séance. La parole est transmise à M. Sandoz, chef de projet au SATPE, qui procède à la présentation du dossier.

M. Sandoz a parlé de la nature des documents et des motifs de la révision des plans directeurs. L'état d'avancement des différentes communes genevoises concernant la révision de leur planification directrice a été présentée. La présentation des orientations de l'étude transmises durant l'appel d'offres a été faite.

Le projet d'organisation et les différents jalons de cette étude ont été passés en revue soit :

- La démarche de révision des plans directeurs
- L'appel d'offres
- Le projet d'organisation qui explique le fonctionnement de travail des différents acteurs
- Le planning d'étude
- Les étapes et séances
- La démarche participative
- Le montage financier
- La subvention cantonale

M. Sandoz explique en détail le devis général de l'étude et apporte toutes les informations nécessaires à la compréhension des différents montants.

Est aussi évoquée, la stratégie d'évolution de la zone 5 et le projet de loi modifiant la loi sur les constructions et installations diverses (PL 12566).

Les commissaires ont eu l'opportunité de faire leurs remarques et de poser leurs questions. Ils ont reçu les réponses nécessaires à leurs interrogations.

Le président du GT précise la nécessité de transmettre le présent rapport au Conseil municipal pour voter la délibération du crédit d'étude lors de la séance du 5 octobre 2020.

Le groupe de travail, par 10 voix pour et 1 abstention, approuve l'ouverture d'un crédit d'étude de CHF 586'510.- pour la révision du plan directeur communal, du plan directeur des chemins pour piétons et du plan directeur communal des énergies, et invite le Conseil municipal à le suivre dans ses conclusions en approuvant la délibération qui suivra.

Le groupe de travail approuve le présent rapport à l'unanimité des membres présents.

Le Grand-Saconnex, le 8 septembre 2020

Laurent JIMAJA
Rapporteur